Devoir surveillé – La poésie du Moyen Âge au XVIIIe siècle

Objet d'étude : La poésie — des troubadours médiévaux aux Lumières, formes et courants poétiques à travers huit siècles de littérature

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · Français 2nde

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Étude du texte *(4 pts)*

Joachim Du Bellay, *Les Regrets*, sonnet XXXI, 1558.

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy-là qui conquit la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge !

Quand reverrai-je, hélas, de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Reverrai-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province, et beaucoup davantage ?

Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux,
Que des palais romains le front audacieux,
Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine,

Plus mon Loire gaulois, que le Tibre latin,
Plus mon petit Liré, que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine.

Répondez aux quatre questions suivantes.

a) Situez ce texte : auteur, date, mouvement littéraire, circonstances de composition. (1 pt)

b) Identifiez les deux références antiques du premier quatrain et expliquez ce qu'elles ont en commun. (1 pt)

c) Quel changement de ton sépare le premier quatrain du second ? Appuyez-vous sur deux indices précis. (1 pt)

d) Quelle construction organise les tercets ? Montrez comment elle progresse. (1 pt)

Exercice 2 – Langue et procédés *(4 pts)*

Toujours à partir du sonnet de Du Bellay, répondez avec précision. Le détail de la versification est supposé acquis : on attend ici que vous nommiez un procédé et que vous disiez son effet.

a) Nommez la figure contenue dans « Qui m'est une province, et beaucoup davantage » et expliquez ce qu'elle produit. (1 pt)

b) Relevez une antithèse dans les tercets et dites sur quel couple de valeurs elle repose. (1 pt)

c) Quel est l'effet du possessif dans « mon Loire gaulois », « mon petit Liré » ? (1 pt)

d) Le poème comporte quatorze vers répartis en deux quatrains et deux tercets : nommez cette forme et indiquez d'où elle vient. (1 pt)

Exercice 3 – Repères d'histoire littéraire *(4 pts)*

Répondez de façon brève mais précise. Une date ou un nom attendu suffit lorsqu'il est demandé, mais toute définition doit être rédigée.

a) Définissez la fin'amor et indiquez à quel siècle elle apparaît. (1 pt)

b) Qu'est-ce que la Pléiade ? Citez deux de ses membres et son texte fondateur avec sa date. (1 pt)

c) Opposez en trois traits l'esthétique baroque et l'esthétique classique. (1 pt)

d) Qui sont les grands rhétoriqueurs, et pourquoi la Pléiade les rejette-t-elle ? (1 pt)

Exercice 4 – Interprétation *(4 pts)*

Ces questions demandent une réponse rédigée de trois à cinq lignes chacune. On évalue le raisonnement autant que la connaissance.

a) En quoi le sonnet de Du Bellay peut-il être dit fidèle et infidèle à la fois au programme de 1549 ? (1 pt)

b) Villon clôt chaque strophe d'une ballade sur « Mais où sont les neiges d'antan ? ». Que gagne le poème à ce refrain plutôt qu'à une conclusion unique ? (1 pt)

c) « Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie » (Ronsard, 1578) : montrez que ce vers est un argument et non une contemplation. (1 pt)

d) Peut-on dire que le XVIIIe siècle n'a pas de poésie ? Répondez en nuançant, avec un exemple daté. (1 pt)

Exercice 5 – Rédaction d'un paragraphe de commentaire *(4 pts)*

Rédigez un paragraphe de commentaire sur les tercets du sonnet de Du Bellay, répondant à cette idée directrice : les tercets renversent la hiérarchie des grandeurs. Suivez les quatre étapes demandées.

a) Formulez en une phrase l'idée directrice du paragraphe. (1 pt)

b) Relevez deux indices textuels précis qui la soutiennent. (1 pt)

c) Rédigez le paragraphe complet, d'une dizaine de lignes, en intégrant vos citations. (1 pt)

d) Concluez par une phrase de bilan qui ouvre sur l'ensemble du recueil. (1 pt)

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).